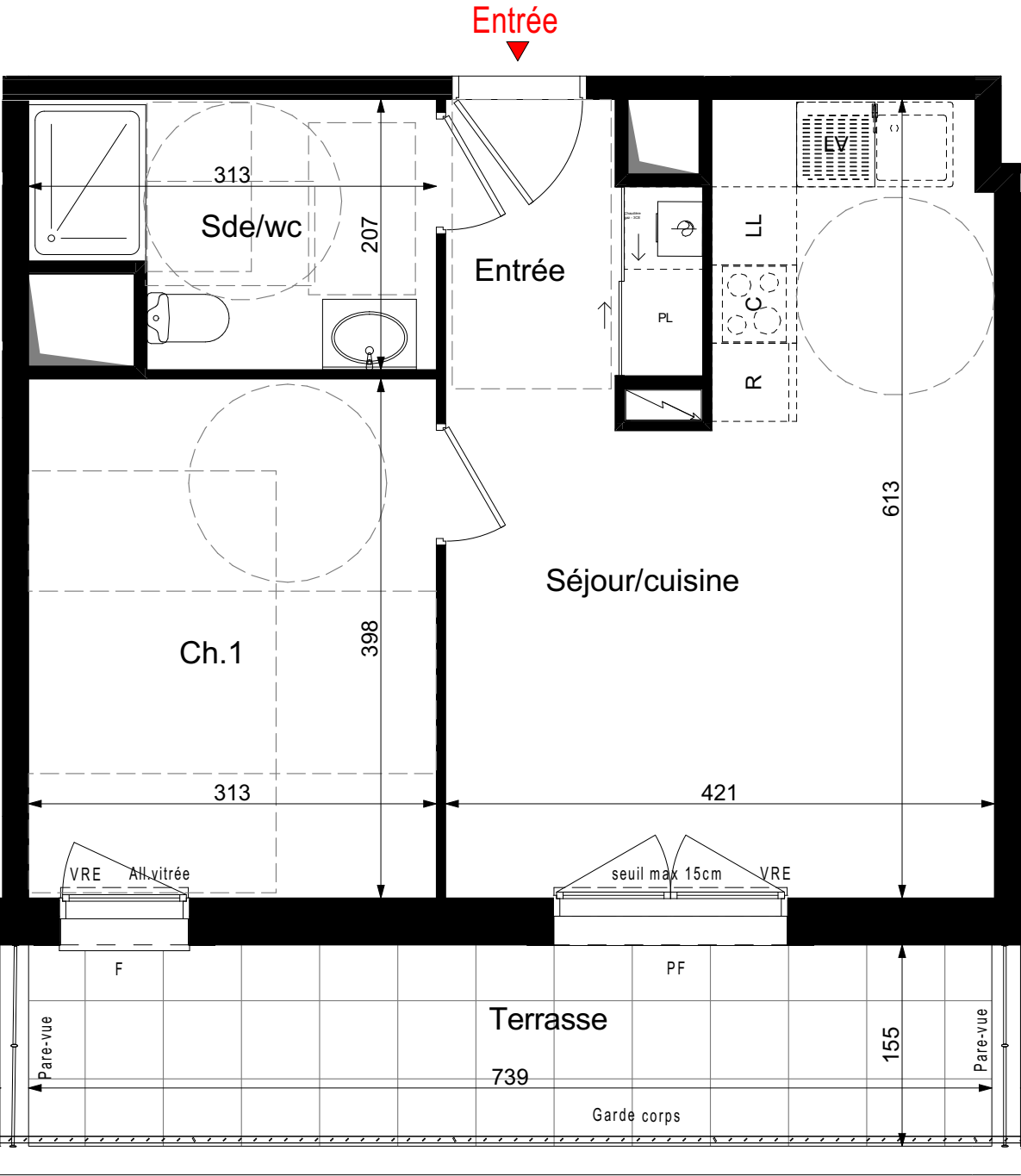


NOTA :

LE PRÉSENT DOCUMENT EST ÉTABLI SUR LA BASE DU DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET POURRA SUBIR DES ADAPTATIONS DIMENSIONNELLES, TECHNIQUES ET D'ORGANISATION AFIN DE RÉPONDRE AUX CONTRAINTES INDUITES PAR LES ÉTUDES DÉTAILLÉES D'EXÉCUTION. LES POUTRES, POTEAUX, SOFFITES ET FAUX-PLAFONDS N'APPARAISSENT DONC PAS SYSTÉMATIQUEMENT. LES ÉLÉMENTS DE MOBILIER, MEUBLES ET PLANS DE TRAVAUX, NE SONT PLACÉS QU'À TITRE INDICATIF. SELON LES CONFIGURATIONS, LA BAIGNOIRE PEUT ÊTRE REMPLACÉE PAR UN RECEVEUR DE DOUCHE ET LE PLACARD DE LA CHAMBRE PRINCIPALE PEUT ÊTRE DÉMONTABLE POUR RENDRE L'ACCESSIBILITÉ PMR.

LEGENDE :

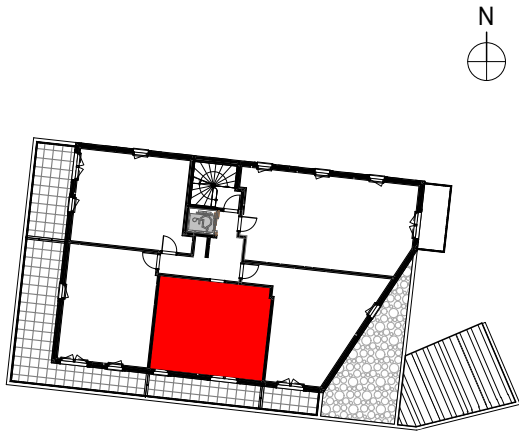
PL: placard
SS: sèche-serviette
LL: lave-linge
LV: lave-vaisselle
R: réfrigérateur
PAC: pompe à chaleur
RP: robinet de puisage
SL: sèche linge

CET: chauffe-eau thermodynamique
VRE: volet roulant électrique
VR: volet roulant
F: fenêtre
OB: fenêtre oscillo battant
PF: porte fenêtre
PF+F: porte fenêtre + Fixe
All.PI: allège pleine
All.vitrée: allège vitrée

Faux-plafond ou soffite
Gaine technique
Tableau électrique
Cloture séparative



PLAN DE MASSE



Bâtiment E	R+1	E103	T2
------------	-----	------	----

SURFACES HABITABLES	
Séjour/Cuisine	24,7
Ch.1	12,4
Sde/WC	5,7
PROVISOIRE	
SURFACE TOTALE HABITABLE	42,8 m²
Terrasse	11,4